

# STAGES 2014 - 2015 du SNES

## Colloque collègue : un collègue pour tous ? Mardi 18 novembre à Rennes

Liaison école-collège, nouveaux programmes et socle commun de connaissances, de compétences et de culture, évaluation: un an après le vote de la loi de refondation, de nouvelles dispositions entrent en vigueur cette rentrée ou à la rentrée prochaine au collège. Ce colloque sera l'occasion de mesurer l'impact de ces dispositions sur nos missions et nos métiers et sur la qualité de la formation pour les jeunes. **Denis Paget**, chargé de recherches à l'institut de recherche de la FSU et membre du Conseil supérieur des programmes (sous l'égide duquel la nouvelle version du socle a été définie) et **Roland Hubert** cosecrétaire général du SNES nous donneront leurs analyses. Ce colloque nous permettra également de mettre en évidence les attentes des personnels. Si les enseignants de collège semblent les premiers concernés, les collègues des lycées doivent porter une attention particulière à cette question. En effet, c'est tout l'avenir du second degré qui dépendra de la forme prise par le nouveau socle et de la place allouée au collège dans le système éducatif.

## ✓ Quel sens donner, aujourd'hui, au combat pour la laïcité ?

Mardi 7 octobre à Vannes

Pour ne pas se laisser abuser par les bruits médiatiques autour de la laïcité, pour comprendre l'imposture de la récupération de ce thème par l'extrême droite, pour déceler les abandons des « faux amis » de la laïcité, il convient de revenir aux fondamentaux historiques, philosophiques et juridiques de la laïcité. Ce sera le sens de la conférence d'**Henri Peña-Ruiz**, philosophe et écrivain, connu pour ses travaux sur les sujets de la laïcité en France. Parmi ses nombreux ouvrages, le plus récent est *Le Dictionnaire amoureux de la Laïcité* aux éditions Plon (2014). L'après-midi sera consacré aux débats d'actualité concernant les implications de la laïcité dans nos pratiques professionnelles, dans nos engagements citoyens ainsi que dans nos combats syndicaux pour les services publics.

## ✓ Stage langues vivantes - Jeudi 11 décembre à Rennes

Cadre européen, livret personnel de compétences en collèges, nouvelles modalités d'évaluation au baccalauréat, toutes ces réformes ont été mises en place à marche forcée, souvent contre l'avis des personnels. Rares sont les formations qui ont accompagné ces évolutions et, à l'heure actuelle, aucun bilan partagé n'en a été tiré. Cela n'a pourtant pas empêché le Recteur d'engager une nouvelle réforme dans les collèges, visant à anticiper l'apprentissage de la LV2 dès la 5<sup>ème</sup>. **Jean-Marc Delagneau**, président de l'APLV et **Marc Rollin**, responsable du groupe langues vivantes du SNES national, nous aideront à dresser un état des lieux et à tracer des perspectives pour l'avenir de notre discipline.

## ✓ D'hier à aujourd'hui : le SNES pour quoi faire ? Jeudi 18 décembre à Rennes

« Donner un ensemble de points de repères aux plus anciens, pour les aider à un exercice de mémoire individuel et collectif et aux plus jeunes, afin qu'ils comprennent dans quelles continuités et quelles évolutions se situent les problèmes auxquels ils sont confrontés aujourd'hui et pour mieux les persuader de la nécessité du syndicalisme. » Cette ambition qu'Alain Dalançon se fixait dans ses deux ouvrages consacrés à l'Histoire du SNES sera aussi celle de notre stage. **Alain Dalançon**, agrégé d'histoire et président-fondateur en 1985 de l'Institut de recherches sur l'histoire du syndicalisme dans le second degré, nous éclairera sur l'histoire de notre syndicat. **Monique Vuaillet** témoignera de son expérience syndicale : pendant plus de 30 ans, du S1 du lycée de Bréquigny de Rennes jusqu'au secrétariat général du SNES, de mai 68 à l'époque de Claude Allègre, un militantisme toujours en phase avec la profession.

## ✓ Les personnels, le chef d'établissement et le New Public Management

Mardi 20 janvier à Rennes

Depuis plus d'une dizaine d'années de nouvelles formes d'organisation s'introduisent dans les services publics et dans l'Education nationale. Cela entraîne une modification de la vie quotidienne des établissements. Nous croiserons les analyses scientifiques et syndicales afin de cerner les logiques et de mesurer les enjeux pour intégrer ces questions à notre analyse du travail enseignant et à notre démarche syndicale. **Evelyne Rognon**, professeure agrégée de philosophie et vice-présidente de l'Institut de recherches de la FSU a coordonné avec Thomas Lamarche, *Manager ou servir, Les services publics aux prises avec le nouveau management public*, en 2011. **Fabienne Bellin** est secrétaire nationale du SNES, sera présent également un chef d'établissement du SNUPDEN-FSU.

## ✓ Les difficultés scolaires - Jeudi 19 mars à Rennes

A quoi sont dues les difficultés d'apprentissage des élèves ? Deux points de vue complémentaires pour tenter d'apporter des réponses. **Jean-Yves Rochex**, professeur à l'Université de Paris 8 Vincennes Saint-Denis en sciences de l'éducation a codirigé un ouvrage avec Jacques Crinon, en 2011, *La construction des inégalités scolaires, au cœur des dispositifs d'enseignement*, qui décrypte les processus, qui au sein même des classes, participent à la fabrication des inégalités scolaires. **Stanislas Morel**, maître de Conférences à l'Université de Saint-Etienne, chercheur en sociologie de l'éducation, observe qu'on assiste actuellement à la diffusion d'interprétations imputant l'échec scolaire à des causes médico-psychologiques avec la tentation de faire appel à des professionnels en dehors de l'école.

## ✓ Société du numérique : une jeunesse « mutante » ?

Avril 2014

Smartphones dans la paume de la main, tablettes, internet, réseaux sociaux (twitter, facebook, snapchat). Les adolescents sont désormais massivement connectés. Serions-nous confrontés à des "enfants mutants" ? Internet change-t-il le "cerveau" et les manières d'apprendre ou d'accéder aux savoirs ? Avec quelles conséquences sur nos enseignements ?

Mais aussi des stages CPE, Co-Psy, documentalistes.

Vous souhaitez participer à un ou plusieurs de ces stages ?

Contactez le SNES Académique !

Par courrier : 24 rue Marc Sangnier 35200 RENNES. Par téléphone au 02.99.84.37.00  
ou Par mail à s3ren@snes.edu ou



Nous vous adresserons un modèle de demande de congé pour formation syndicale (disponible aussi sur le site du snes) à déposer à votre chef d'établissement au moins un mois avant la date du stage. L'autorisation d'absence est alors de droit.

La participation aux stages syndicaux est un droit, chaque fonctionnaire (y compris stagiaire) a le droit à 12 journées de stages par an.

